



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 18 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan de l'opération de contrôles routiers menée le lundi 17 février 2014 sur la RN 102 au Teil

Face au bilan alarmant du nombre de tués sur les routes depuis le début de l'année, une opération de contrôles routiers a été menée le lundi 17 février 2014, sur la RN 102, dans la montée des Combes au Teil. Le Préfet de l'Ardèche a en effet demandé un renforcement des contrôles afin d'obtenir une amélioration des comportements inadaptés à l'état de la route ou de la circulation routière.

Les contrôles réalisés par les militaires de la gendarmerie, concernaient tous types de véhicules et portaient principalement sur des infractions liées à la vitesse, à l'usage du téléphone au volant, aux comportements dangereux (franchissement de la ligne blanche, conduite à gauche..).

Ces contrôles ont permis de relever plus d'une trentaine d'infractions en 2 heures parmi lesquelles :

- **23 franchissements ligne continue**
- **8 dépassements de la vitesse autorisée**
- **1 conduite avec téléphone.**
- **1 refus d'obtempérer.**

Ce type de contrôle sera renouvelé régulièrement. Face au relâchement de certains conducteurs qui mettent en danger leur vie et celle des autres, les services de l'Etat sont mobilisés et mèneront des actions d'envergure dans les prochaines semaines.

Le Préfet appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence et insiste sur la nécessité de respecter strictement les règles du Code de la route.

L'insécurité routière n'est pas une fatalité. Chacun est responsable de soi et des autres sur les routes.

Quelques conseils de prudence pour circuler en sécurité :

- Auto-évaluez votre taux d'alcoolémie avant de prendre la route,
- N'oubliez pas votre ceinture et celles de tous les passagers,
- Respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité,
- Ne téléphonez pas en conduisant,
- Respectez les temps de pause.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr